

Résistance spirituelle des Chrétiens au nazisme et à la persécution des Juifs En France

par

Jean-Claude Meyer

À quel moment, en France, pays de tradition religieuse majoritairement catholique, avec une forte pratique religieuse dans les années 1930, les chrétiens furent-ils confrontés au nazisme ? Cela implique de considérer les réactions en France avant la guerre et au lendemain du désastre, ainsi que les réactions à la persécution déclenchée contre les Juifs.

Attentisme et réactions en France devant la montée du nazisme en Allemagne

L'état d'esprit de la population

Séjournant en Allemagne, l'abbé René de Naurois comprit vite la perversité du régime qui, par la terreur et la barbarie, entraînait une « mise au pas » de toute la population. Notre ambassadeur, André François-Poncet, lui montra un long rapport sur l'armée allemande avant de lui dire : « Vous savez, à Paris, cela tombe dans un puits. » En France, « régnait une manière de cécité née dans les tranchées de 14-18 : tout plutôt que la guerre [...] En fait le nazisme restait un problème lointain malgré une longue frontière commune avec l'Allemagne¹. » Au lendemain de l'Anschluss, "Vous exagérez la force de Hitler, vous êtes déprimée..." s'entendit dire Madeleine Richou (« la source MAD » des Services Secrets jusqu'en 1945)².

Protestations contre le nazisme

Devant les pogroms et les premières mesures prises contre les Juifs par Hitler à son arrivée au pouvoir, de grands meetings furent organisés en France à l'initiative du Consistoire israélite central, de la LICA et de la Ligue des Droits de l'Homme. Le pasteur Boegner et le cardinal Verdier adressèrent des messages de solidarité. *La Croix* du 8 avril 1933 publia celui du cardinal Verdier qui eut un grand retentissement dans le monde juif, en France et en Europe : « Nous demandons au clergé et aux fidèles du diocèse, au nom de la charité chrétienne et de la solidarité qui doit unir tous les enfants du même Père, de prier pour que cessent les maux dont souffrent actuellement les Juifs. » L'archevêque de Toulouse, Mgr Saliège, l'archevêque de Marseille, Mgr Dubourg, l'évêque de Nice, Mgr Rémond, l'évêque de Lille, le cardinal Liénart, l'évêque de Nancy, Mgr Hurault réagirent de manière semblable³. En 1936, Jaques Maritain, dans *Humanisme intégral*, critiquait rigoureusement les régimes

¹ René de Naurois, (avec Jean CHAUNU), *Aumônier de la France Libre. Mémoires*, éd. Perrin, 2004, p. 74-77.

² Marie Gatard, *La source MAD – Services secrets : une française de l'ombre et un officier de l'armée allemande* [l'autrichien Lahousen] *unis contre le nazisme*, éd. Michalon, Paris, 2017, p. 51 et 81.

³ Sylvie Bernay, *L'Église de France face à la persécution des Juifs (1940-1944)*, CNRS Éditions, Paris, 2012, p. 62-66.

totalitaires fascistes ou racistes. Le professeur Prélot, chroniqueur à *L'aube*, a cerné dans *L'empire fasciste* (1936), l'ambition religieuse du régime mussolinien. Le germaniste Robert d'Harcourt, à l'Institut Catholique de Paris, mettait en garde contre toute politique de conciliation avec le régime nazi. Ils participaient avec d'autres (le journaliste Georges Lebrun-Keris, les jésuites Chaillet et Fessard), « à un véritable front intellectuel chrétien antiraciste qui rassemblait alors au-delà du clivage droite – gauche⁴ ». La presse de l'A.C.J.F. (Action catholique de la jeunesse française) condamnait le "matérialisme biologique" nazi et le « matérialisme historique" stalinien. Dans *La vie intellectuelle*, les « Billets de Christianus » de Mgr de Solages et l'abbé Claude Mauriès rappelaient la primauté du spirituel. À ce front participaient les Semaines Sociales, cette « université ambulante » fondée en 1904 par Marius Gonin. À la session de Marseille, en juillet 1930, consacrée au « Problème social aux colonies », l'archevêque de Toulouse prononça un discours remarqué concernant « ce qu'enseigne l'Église sur l'éminente dignité de la personne humaine » et où perçait l'inquiétude devant la situation internationale. Une mise en garde fut donnée par le cardinal Pacelli, venu à Lourdes le 25 avril 1935 en qualité de légat pontifical pour la clôture du jubilé de la Rédemption. La fermeté de son discours de près de ¾ d'heure, devant une foule de deux cent mille personnes, impressionna le cardinal Baudrillart : « Ce discours est très courageux ; il dénonce avec vigueur le péril de l'hitlérisme et du bolchevisme. Point de périphrases ; tout porte et tout le monde peut comprendre⁵. »

La réception de l'encyclique *Mit brennender Sorge* (14 mars 1937)

On accueillit les encycliques⁶ *Mit brennender Sorge* (condamnant le nazisme) et *Divini Redemptoris* (19 mars 1937 - condamnant le communisme) à l'heure de la guerre d'Espagne et de ses effets de déstabilisation dans la France du Front populaire. Les *Cahiers d'Action religieuse et sociale* accusaient *L'Écho de Paris*, *Le Figaro*, *Le Populaire* ou *L'Humanité* d'avoir « lu incomplètement », « commenté tendancieusement », « minimisé » ou « travesti » la parole pontificale. Dans le numéro d'avril de la revue *Ambassades et Consulats – Revue diplomatique et mondaine*, Georges Goyau écrivit : « Une fois de plus, devant le monde civilisé, par la voix du pape, est posée cette question de la fidélité de l'Allemagne aux traités : le monde civilisé va guetter la réponse. » *La Vie dominicaine* du mois de mai provoquait : « Croix du Christ ou croix gammée ? Viennent des heures où l'intransigeance s'impose, où il faut opter entre l'héroïsme et le péché. » La revue jésuite *Études* insistait : « La papauté contre les faux dieux ». Pour *Credo*, organe de la Fédération nationale catholique, c'était : « Notre doctrine. Les encycliques ». Pour les Jésuites de l'Action populaire, dans les *Cahiers d'Action religieuse et sociale* du 1^{er} mai 1937 : « Ni fascisme hitlérien ! Ni fascisme stalinien ! » La session des Semaines Sociales tenue à Clermont-Ferrand en juillet 1937 fut consacrée à « la personne humaine en péril » et on entendit André Rouillet, secrétaire général de

⁴ Bernard Bruneteau, « L'antitotalitarisme chrétien à l'arrière plan de *Mit brennender Sorge* » dans *Pie XI, Un pape contre le nazisme ? L'encyclique Mit brennender Sorge*, (Fabrice Bouthillon et Marie Levant, dir.) ; éd. Dialogues, 2016, p. 39- 40.

⁵ Les carnets du cardinal A. Baudrillart (13 février 1932-19 novembre 1935), (présentés par Paul Christophe), éd. Du Cerf, p. 1067.

⁶ Michel Fourcade, « La réception de l'encyclique *Mit brennender Sorge* en France » dans *Pie XI, Un pape contre le nazisme ? L'encyclique Mit brennender Sorge* (dir. Fabrice Bouthillon et Marie Levant), éd. Dialogues, p. 297-303.

l'Union d'Études des Catholiques sociaux : « La douloureuse persécution déchaînée contre les Allemands fidèles à leur foi nous émeut d'une pitié fraternelle⁷. » Le protestantisme français⁸ fit un assez bon accueil, et J. Jouanen, dans le numéro de juillet-août 1937 du *Christianisme social* écrivit: « Nous comprenons la brûlante inquiétude du pape et nous la partageons en toute sincérité, car les valeurs morales et spirituelles défendues par lui nous sont communes à tous [...] Il nous est doux de voir, aujourd'hui, la papauté revendiquer pour les catholiques – et aussi, nous voulons le croire, pour les non-catholiques, cette liberté qu'elle a trop longtemps refusée aux autres [...] »

Le 4 mai 1938, parlant à des groupes de pèlerins de la visite d'Hitler à Rome en ce mois de mai, Pie XI qualifia la croix gammée de « croix ennemie du Christ ». Le 6 septembre 1938, à un pèlerinage de la radio catholique belge il déclara : « Sacrifice d'Abraham. Chaque fois que je le lis, je suis saisi d'une profonde émotion [...] l'antisémitisme est inacceptable : nous sommes spirituellement des Sémites⁹. »

Au lendemain du désastre

L'adhésion au nouveau régime et la naissance d'un esprit de résistance

En cet été 1940, la France se trouvait meurtrie et démoralisée : les deux tiers du territoire métropolitain occupés, un million neuf cent mille Français prisonniers de guerre, le cinquième de la population déplacée lors de l'exode encore sans domicile fixe, avec la crise du ravitaillement, l'anarchie économique et même administrative, La tragédie subie le 3 juillet par la flotte française à Mers-el-Kébir avec la mort de 1300 marins, accabla la population et entrava le ralliement à l'Appel du 18 juin du Général De Gaulle pour les vingt mille militaires français alors en Angleterre. Max Gallo rappelle la situation : « Personne ne semblait imaginer que le Reich puisse être vaincue par une Angleterre isolée. La Russie livrait au Reich produits agricoles et matières premières. Et les communistes, orchestrés par le Komintern – l'Internationale dirigée par Moscou – appelaient à la paix et non à la résistance : à Bruxelles comme à Paris, ils condamnaient les 'ploutocrates' stipendiés de Londres et Juifs, bien entendu¹⁰. » Laval, chef du gouvernement, pensait convaincre les Allemands de l'intérêt du Reich à choisir la France comme un partenaire respecté. « Les réfractaires à l'armistice (de droite ou de gauche) ne constituaient encore qu'une faible minorité¹¹. » Le 25 juin 1940, le colonel Rivet et les Services de renseignements et de contre-espionnage, repliés à Bon-Encontre (près d'Agen) firent le serment de poursuivre la lutte : de l'Armistice à octobre 1942, les tribunaux militaires de la zone libre firent exécuter une quarantaine d'agents ennemis¹². En octobre 1940, le commandant Loustanau-Lacau fonda le réseau Alliance qui collabora avec l'Intelligence Service à partir d'avril 1941. Il y eut la manifestation des

⁷ Bernard Bruneteau, p. 40.

⁸ Michel Fourcade, p. 309-311.

⁹ Emma Fatorini, « Pie XI et Pacelli, ou le devenir problématique d'un tournant antitotalitaire » dans *Pie XI, Un pape contre le nazisme ?* p. 375-376.

¹⁰ Max GALLO, *Une histoire de la 2e guerre mondiale, t. 1, 1940 de l'abîme à l'espérance*, XO Éditions, Paris, 2010, p. 270 et 289.

¹¹ Jacques Chastenet, *Cent ans de République, t. 7, Le drame final (1938-1940)*, éd. Hachette, 1963, & rééd. Jules Tallandier, Paris, 1970, p. 321 et 331-332.

¹² Paul Paillole, *Service spéciaux (1939-1945)*, éd. Robert Laffont, Paris, 1975, p. 185-186 ; *L'homme des services secrets*, éd. Julliard, Paris, 1995, p. 181.

étudiants et lycéens à Paris pour commémorer le 11 novembre, durement réprimée. Des groupes se constituaient par affinités autour de socialistes, de démocrates-chrétiens, de communistes : ainsi, autour de Germaine Tillon au Musée de l'Homme à Paris, Edmond Michelet à Brive, Pierre-Henri Teitgen à Montpellier avec le journal clandestin *Liberté*, aussi à Marseille et dans bien d'autres villes. Le poids de la défaite pesait sur le pays et les étrangers réfugiés.

Les camps d'étrangers

En 1939 des camps avaient été établis à la hâte dans le Sud-Ouest, dans des conditions déplorables pour les républicains espagnols réfugiés. Dès le début des hostilités avec l'Allemagne, ils furent utilisés pour y interner les étrangers et les apatrides (Juifs ou non Juifs) et leurs familles¹³ ; plus tard, en 1942, le gouvernement de Vichy y fera transférer les Juifs. « Des Œuvres protestantes et juives, bien organisées, entreprirent de bonne heure une action bienfaisante. La Croix-Rouge et le Secours national intervinrent plus tard¹⁴. » Lors de leur session des 4-5 septembre 1941, les cardinaux et archevêques de la zone Sud confièrent l'Aumônerie catholique des camps de la Zone Sud et des compagnies de travailleurs étrangers à l'abbé Lagarde (prêtre du diocèse de Metz, évadé du Stalag XVII) ; le père jésuite Braun fut ultérieurement son adjoint¹⁵. Au début de l'année 1942 fut fondée à Toulouse une « Association catholique d'aide aux étrangers qui se trouvent dans des camps d'internement et de travail » dans la zone libre. Cela permit au nonce à Vichy, Mgr Valerio Valéri, de faire parvenir, en mars, une première somme de deux cent mille francs à l'évêque auxiliaire de Toulouse, « afin qu'il veuille bien se charger de l'utilisation des sommes envoyées¹⁶. » Cette aide vaticane se situait dans la ligne caritative voulue par Pie XII de soulager les souffrances des victimes de la guerre¹⁷.

L'attitude de l'épiscopat à l'égard du gouvernement de Vichy

L'épiscopat français adhérait à l'idée de « rénovation nationale » et se montrait favorable à ce régime qui associait l'Église aux cérémonies publiques et subventionnait l'enseignement libre. Les Églises catholique et protestante réagirent faiblement aux mesures prises contre les Juifs le 3 octobre 1940 (exclusion des principales fonctions publiques, de la presse, du cinéma, de la radiodiffusion, du théâtre, quotas pour l'accès aux professions libérales), suivies par la décision d'interner dans des camps les Juifs étrangers et l'abrogation du décret Crémieux qui avait accordé en 1870 la citoyenneté française aux Juifs d'Algérie. Après le second statut des Juifs¹⁸ promulgué le 2 juin 1941, la déclaration du 24 juillet de l'A.C.A.

¹³ Jean Estèbe, *Toulouse 1940-1944*, éd. Perrin, Paris, 1996, p. 74-77. Éric Malo, « Les camps de la région toulousaine, 1940-1944) et « 1942 : les camps, antichambres d'Auschwitz » dans Jean Estèbe (dir.), *Les Juifs à Toulouse et en Midi toulousain au temps de Vichy*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 1996, p. 91-144.

¹⁴ Louis de Courrèges (Mgr), « Le secours aux étrangers en France » dans *Ecclesia*, 1945, p. 334.

¹⁵ Frédéric Lunel, *Roger Braun, s.j. (1910-1981) - Engagement philosémite et secours aux étrangers*, Thèse, Université du Maine, 2013, p. 147 et 154.

¹⁶ Archives diocésaines de Toulouse /Courrèges / I / dossier "Don du Pape"/Lettre de Mgr Valerio Valeri à Mgr Saliège, 8 mars 1942.

¹⁷ Pierre Blet, s.j., *Pie XII et la Seconde Guerre mondiale d'après les archives du Vatican*, éd. Perrin, Paris, 1997, p. 260 : Sur les demandes répétées du Saint-Siège, les gouvernements de Londres et de Washington autorisèrent, le 2 février 1942, par une mesure tout à fait exceptionnelle, le passage de huit mille tonnes de grains à destination de la Grèce.

¹⁸ Sylvie Bernay, p. 175-183.

[Assemblée des Cardinaux et Archevêques] rappelle seulement « le sens du respect de la personne humaine, de sa dignité, de ses libertés essentielles ; réprouvant toutes injustices et tous excès envers qui que ce soit ; professant une charité universelle : celle du Christ, qui s'étend à tous les hommes ; venant en aide à ceux qui souffrent ; prêchant, organisant l'entraide fraternelle. » Le cardinal Gerlier justifiera la faiblesse de cette déclaration par le fait qu'elle devait être publiée dans les journaux diocésains des deux zones.

Pourtant, un évêque, Mgr Saliège, prit ses distances¹⁹ quand il constata que les projets sur l'organisation professionnelle étaient incompatibles avec les buts de l'Action catholique. Le 11 août 1941, lors de la consécration du diocèse et de la France au Sacré-Cœur, il fit allusion aux souffrances infligées aux Juifs : « C'est l'avenir de l'esprit chrétien qui se joue en ce moment. Beaucoup de prêtres, beaucoup de catholiques ne le voient pas. C'est pourquoi je les préviens, je les avertis officiellement. Qu'ils prennent garde à ne pas se laisser imprégner par des erreurs condamnées, ou impressionner par des mots dont le sens demeure vague et imprécis. Ils ont pour mission de sauver et de propager l'esprit chrétien. Qu'ils le gardent intact en eux-mêmes sans défaillance, sans mélange.²⁰ » Inquiet, comme les autres évêques, de l'éventualité d'une intégration des mouvements de jeunesse dans un organisme d'État, il écrivit dans sa Lettre *Sur notre volonté de servir* (23 novembre 1941) : « Nous ne reconnaissons pas à l'État le droit de violer le droit naturel [...] d'empêcher le développement du christianisme [...] Nous croyons que le christianisme est capable de former des chefs pour nos masses ouvrières, nos masses paysannes. Que l'État leur donne la technique, mais quelle âme pourrait-il leur donner [...] L'Église entend contribuer autant et plus que tout autre corps au redressement national. Elle ne peut le faire que dans la liberté. »

Naissance de la résistance spirituelle

Dès l'été 1940, indique Sylvie Bernay, des réseaux catholiques s'étaient mis en place en liens étroits avec les organisations juives : notamment le réseau mis en œuvre entre Brive, Marseille et Toulouse par Edmond Michelet. Le cardinal Gerlier s'occupa vite de la situation des réfugiés juifs à Lyon, grâce à l'abbé Glasberg, son délégué au Comité d'aide aux réfugiés ; Glasberg fonda, au printemps 1941 la Direction des centres d'accueil et participa à l'action de *l'Amitié chrétienne* dans le secours aux Juifs²¹. En zone occupée, la situation s'avérait plus difficile. Le 14 mai 1941 : la police parisienne arrêta un millier de Juifs d'origine étrangère. « De nombreux Juifs français ont sous-estimé le péril dans la confiance qu'ils faisaient à la France de Vichy », rappelle Madeleine Comte. En décembre 1941 le cardinal Suhard choisit de garder le silence car les représailles contre les otages de Nantes et de Châteaubriand l'incitaient à prendre au sérieux les menaces allemandes - plus de quatre mille Juifs étaient alors internés dans les camps du Loiret et de Drancy²².

¹⁹ Yves-Marie Hilaire, « Monseigneur Saliège face au(x) nationalisme(s) » dans *B.L.E. [Bulletin de Littérature Ecclésiastique]*, t. CV III, 2017, p. 31-34.

²⁰ Jean Estèbe, *Toulouse...*, p. 53-54. Germain Sicard, « Mgr Saliège et la "Révolution Nationale" » dans *Mélanges G. Sicard*, P.U.S.S. Toulouse, 2000, t. 2, p. 221-252.

²¹ Lucien Lazare, *L'abbé Glasberg*, éd. Le Cerf, Paris, 1990, p. 33-58. – Madeleine Comte « L'abbé Glasberg au secours des Juifs » dans Christian Sorrel (dir.), *Alexandre Glasberg...*, p. 37-57].

²² Sylvie Bernay, p. 271.

Pouvait-on réveiller un pays anesthésié par la propagande officielle, tandis que le gouvernement de Vichy s'engageait de plus en plus dans la collaboration avec le Reich ? En novembre 1941, commença à circuler un opuscule anonyme intitulé *France, prends garde de perdre ton âme*, le premier fascicule des Cahiers clandestins du *Témoignage Chrétien*²³ : imprimé à Lyon, il avait été rédigé par les Pères jésuites Chaillet et Fessard. Cette petite équipe de clercs et de laïcs catholiques et protestants eut pour but de briser le mur du silence en démasquant le vrai visage du national-socialisme. Le premier cahier fut tiré à 5000 exemplaires, en décembre 1941 le N° 2 à 10.000 ; le n° 6-7 « Antisémites » (avril-mai et juin 1942) à 20000 ; le N° 8-9 « Droits de l'homme et du chrétien » (juin-août 1942) à 25000. Après l'armistice, interdite en zone nord, l'A.C.J.F. avait replié sa direction sur Lyon et continué à dénoncer le nazisme sous forme codée dans *Les cahiers de notre jeunesse* animés par André Mandouze. Celui-ci devint un responsable de T.C. et rédigea le n° 17 « Déportation » (juin-août 1943) imprimé à Lyon et à Paris. Les militants du T.C. clandestin peuvent être de 500 au-moins. Jusqu'à la Libération ils ignorèrent les noms des rédacteurs. La diffusion de T.C. dans les milieux réformés fut l'œuvre du pasteur de Pury. L'infiltration d'un agent de la Gestapo Ferrarese entraîna les arrestations de militants marseillais et d'un responsable lyonnais Fernand Belot dont le silence malgré les tortures endurées sauva les autres responsables. Il y eut aussi l'arrestation et la mort de l'imprimeur lyonnais.

L'appartenance au réseau des *Cahiers du Témoignage chrétien* pouvait s'accompagner d'une participation à un réseau de résistance active. Ce fut le cas d'Edmond Michelet auquel sa nomination de délégué du Secours national à Brive allait servir de couverture quand, fin 1940, François de Menthon et Pierre-Henri Teitgen lui confièrent l'organisation du mouvement *Liberté* pour la région Sud-Ouest. À la suite de la fusion avec le *Mouvement de libération nationale* en novembre 1941, il prit, sous le pseudonyme de 'Duval', la tête de *Combat* puis des *Mouvements unis de la Résistance* pour la région R5 jusqu'à son arrestation²⁴ le 25 février 1943.

Le réveil des consciences devant la persécution des Juifs

Les rafles de 1942

Le 20 janvier 1942, réunis à Wannsee (Berlin), les plus hauts dignitaires nazis, décidèrent « la solution finale du problème juif » : l'extermination systématique des Juifs européens, soit onze millions de personnes. Au printemps 1942, après avoir mené une violente propagande antisémite, les autorités d'occupation imposèrent aux Juifs de porter un signe distinctif, une étoile jaune, et elles intensifièrent les arrestations, avec la complicité du gouvernement de Vichy. Le premier convoi de déportés à destination de l'Est partit le 27 mars. Le 11 juin, les autorités allemandes décidèrent de déporter à l'Est 81000 Juifs dont 10000 de nationalité française. Le 25 juin, elles demandèrent la livraison de tous les Juifs étrangers de zone libre. Sous leur pression, Bousquet, secrétaire général à la police, accepta d'organiser les 16 et 17 juillet la grande rafle du Vél' D'Hiv' à l'encontre des Juifs apatrides : plus de 13000

²³ Renée Bédarida, *Les Armes de l'Esprit – Témoignage Chrétien (1941-1944)*, Les Éditions Ouvrières, Paris, 1977. - François et Renée Bédarida (Textes présentés par), *La Résistance spirituelle (1941-1944) – Les cahiers clandestins du Témoignage chrétien*, éd. Albin Michel, Paris, 2001.

²⁴ Olivier Lalieu, « Edmond Michelet et les associations de déportés », dans *Edmond Michelet, un chrétien en politique*, (Nicole Lemaitre, éd.), éd Collège des Bernardins et éd. Lethielleux, 2011, p. 56.

Juifs vivant en région parisienne ont été arrêtés par la police française, rassemblés dans des conditions atroces au Vél' d'hiv et déportés. Vaines furent les lettres de protestation du cardinal Suhard au nom de l'A.C.A au gouvernement, du cardinal Gerlier et du pasteur Boegner à Pétain, et l'entrevue du nonce avec Laval. Les 26-28 août de grandes rafles de Juifs étrangers furent organisées en zone Sud²⁵. Le père Henri de Lubac, mandaté par le cardinal Gerlier, était venu « se concerter avec l'archevêque de Toulouse en vue d'une intervention commune et un plan avait été ébauché²⁶. » Survint un événement bouleversant à la gare de Portet (Haute-Garonne) dont Thérèse Dauty fit le récit à Mgr Saliège, provoquant sa réaction par la vigoureuse **lettre de protestation du 23 août 1942** :

« Mes très chers Frères,

Il y a une morale chrétienne, il y a une morale humaine qui impose des devoirs et reconnaît des droits. Ces devoirs et ces droits tiennent à la nature de l'homme. Ils viennent de Dieu. On peut les violer. Il n'est au pouvoir d'aucun mortel de les supprimer.

Que des enfants, des femmes, des hommes, des pères et des mères soient traités comme un vil troupeau, que les membres d'une même famille soient séparés les uns des autres et embarqués pour une destination inconnue, il était réservé à notre temps de voir ce triste spectacle.

Pourquoi le droit d'asile dans nos églises n'existe plus ?

Seigneur, ayez pitié de nous.

Notre-Dame, priez pour la France.

Dans notre diocèse, des scènes d'épouvante ont eu lieu dans les camps de Noé et de Récébédou. Les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes. Les étrangers sont des hommes, les étrangères sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et mères de famille. Ils font partie du genre humain. Ils sont nos frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier.

France, patrie bien aimée, France qui portes dans la conscience de tous tes enfants la tradition du respect de la personne humaine. France chevaleresque et généreuse, je n'en doute pas, tu n'es pas responsable de ces horreurs.

Recevez, mes chers Frères, l'assurance de mon affectueux dévouement.

Jules-Géraud Saliège, Archevêque de Toulouse

A lire, Dimanche prochain [23 août 1942], sans commentaire. »

Le style Saliège est rapide, précis, incisif. Des faits concrets sont évoqués. « Il se réfère aux traditions françaises et à la piété populaire sans se préoccuper de considérations politiques passagères. Il proteste au nom des droits de la personne humaine qui ont été bafoués. L'évêque ne défend plus seulement les chrétiens ou la cité menacée, il défend les droits de l'homme [...] Ainsi le 23 août 1942, Mgr Saliège est devenu le chef de la résistance spirituelle au nazisme. De Gaulle le reconnaîtra le 16 septembre 1944 en désignant l'archevêque par le nom de son siège comme sous l'Ancien Régime : "Jamais Toulouse n'a cru que la France fut perdue"²⁷. »

²⁵ Sylvie Bernay, p. 347s.

²⁶ Jean-Claude Meyer, *Deux destins toulousains : Cardinal Jules Géraud Saliège – Mgr de Courrèges d'Ustou*, Préface de M. Le Grand-Rabbin Alain Goldmann, éd. Parole et Silence, Paris, 2017, p. 76s.

²⁷ Yves-Marie Hilaire, p. 33-34.

Neuf autres évêques protestèrent publiquement : Mgr Théas (Montauban), Mgr Gerlier (Lyon), Mgr Delay (Marseille), Mgr Moussaron (Albi), Mgr Vansteenberghe (Bayonne), Mgr Petit de Julleville (Rouen), Mgr Martin (Le Puy), Mgr Pic (Valence), Mgr Choquet (Lourdes)²⁸. L'appel du cardinal Gerlier impressionna politiquement les Allemands Le Conseil national de l'Église réformée de France publia une vigoureuse proclamation le 22 septembre 1942. Il s'ensuivit pour Mgr Vansteenberghe, évêque de Bayonne, en zone occupée, de voir son *Bulletin diocésain* immédiatement interdit par les autorités d'occupation ; ultérieurement, son vicaire général Daguzan fut déporté à Dachau. Le Sixième Cahier du *Témoignage chrétien*, "*Collaboration et fidélité*", diffusé à la fin de l'année 1942, publia sous le titre les « Protestations françaises » : les lettres de Mgr Saliège, Mgr Delay, le communiqué du cardinal Gerlier, la proclamation du Conseil national de l'Église réformée de France.

« Ces déclarations épiscopales solennelles, lues en chaire dans toutes les églises des diocèses concernés, ont été relayées par d'autres journaux clandestins, par les émissions françaises de la BBC et par les radios suisses. Il s'en est suivi chez les catholiques une émotion considérable. C'est un véritable tournant pour beaucoup de chrétiens chez qui la passivité et l'indifférence cèdent le pas à l'indignation et à la charité envers les victimes²⁹. » « Les esprits étaient désormais mûrs pour une attitude de désobéissance civile qui allait faire de quelques uns, héros sans armes, des sauveteurs de Juifs³⁰. » Le gouvernement fit une pause dans les rafles³¹. « Ce sont bien les Juifs étrangers qui ont été d'abord sacrifiés par Vichy. Par conséquent, les Français israélites ont été dans l'ensemble plus épargnés³². » La dure réalité apparaissait aux autorités juives : entre le 27 mars et le 11 novembre 1942, plus de 42.000 Juifs furent déportés de France³³, et les enfants juifs étrangers n'étaient plus en sécurité en zone sud dans les établissements dépendant des œuvres juives.

Les efforts pour protéger les proscrits

Quand l'armée allemande occupa la zone Sud, la condition des Juifs qui s'y trouvaient ne tarda pas à empirer. La Gestapo, forte de 2500 agents allemands sur le territoire français, comptera six mille agents et 24000 informateurs français³⁴. Malgré la crainte de rafles imprévisibles, la vie continuait : le port de l'étoile jaune, imposé par les autorités d'occupation en zone Nord, ne le fut pas pour la zone Sud. Ce fut en décembre 1942 que les Juifs français furent assujettis à la mention « Juif » sur leurs cartes d'identité et d'alimentation. Dès le début de l'année 1943 les rafles reprirent³⁵.

Dans la zone nord en juillet 1942, l'UGIF chercha à ouvrir des homes pour

²⁸ Sylvie Bernay, p. 316.

²⁹ François & Renée Bédarida, *La Résistance spirituelle*, p.188.

³⁰ Lucien Lazare, *Le livre des Justes*, éd. Hachette/Pluriel, Paris, 1996, p. 162- 163.

³¹ Sylvie Bernay, p. 367s.

³² Jacques Semelin, *Persécutions et entraides dans la France occupée*, éd. du Seuil, Paris, 2013, p. 846-850.

³³ Sylvie Bernay, p. 317,

³⁴ Dominique Lormier, *Les 100.000 collabos – Le fichier interdit de la collaboration française*, éd. Mon Poche, Orléans, 2018, p. 317.

³⁵ Sylvie Bernay, p. 373

accueillir les enfants qui avaient échappé à la rafle. Au cours de l'année 1943, ils furent transformés par l'autorité allemande en annexes concentrationnaires. En lien avec les Dames de Sion, les EI de la Sixième s'efforcèrent d'y kidnapper les enfants. Le pasteur Loga prêta un immeuble à Neuilly. À Sion 77 enfants (de 9 à 13 ans) furent adressés à l'œuvre en 1943, 366 en 1944 ; trois filières cloisonnées assuraient le convoyage au sein de la congrégation. Pour la zone Sud, la lettre du 23 août 1942 incita l'avocat Charles Ledermann et Georges Garel, au nom de l'O.S.E. accompagnés du père de Lubac, à rencontrer Mgr Saliège³⁶. Celui-ci mit Garel en relation avec son auxiliaire Mgr de Courrèges : « Ce n'est que grâce au concours précieux de la colonie de Sainte-Germaine et au dévouement de Mlle Thèbe que nous devons la réussite de notre activité à Toulouse et dans la Haute-Garonne » témoignera Georges Garel³⁷. Le circuit clandestin s'étendit sur une trentaine de départements. « Nous perdions du monde. Je suis même persuadé que, si la guerre avait duré un an de plus, nous n'en aurions pas vu la fin³⁸ » (Garel). L'activité de sauvetage des Juifs fut particulièrement intense dans le Tarn-et-Garonne, notamment à Moissac, avec la complicité de la population et des autorités civiles.

Proches des frontières suisse ou italienne, des villages et des diocèses servirent de refuges. Toute la région du plateau de Haute-Loire et de Haute-Ardèche, composée de dix-sept communes entourant Chambon-sur-Lignon³⁹ accueillit réfugiés et proscrits. En 1940, le maire de Chambon, Charles Guillon, avait pris à Genève la responsabilité du Service d'aide aux prisonniers de guerre. Il fut chargé d'accueillir les réfugiés : ce fut un véritable travail d'équipe des deux côtés de la frontière : environ 900 Juifs passèrent par ce plateau peuplé de 3500 paysans.

À Nice⁴⁰, Mgr Rémond protégeait activement le réseau de sauvetage des enfants constitué par son ami Moussa Abadi qu'il nomma inspecteur de l'enseignement catholique du diocèse, en lui procurant un bureau à l'évêché. Abadi fabriqua plus de mille faux papiers grâce aux cartes vierges que lui procurait M. Brès, responsable du ravitaillement général à Nice. 527 enfants furent ainsi sauvés (sauf trois). Les Quakers et les EIF (Éclaireurs israélites de France) contribuèrent au convoyage des enfants. Odette Rosenstock fut arrêtée par la Gestapo le 27 avril 1944 et déportée ; Huguette Wahl, arrêtée en septembre 1943 et torturée périt à Auschwitz. Les Salésiens, les Clarisses, les Sœurs de la Présentation de Marie les Dominicaines de la Présentation de Tours accueillirent des enfants.

Le cardinal Gerlier a donné l'ordre aux institutions religieuses de son grand diocèse d'accueillir des enfants juifs⁴¹. Tout commença par l'engagement de Mère Clotilde et des Soeurs de Sion dans le réseau Amitié chrétienne au printemps 1942. Le réseau de Mère Rivet au couvent de ND de la Compassion de Lyon était en

³⁶ Sylvie Bernay, p. 442. Sabine Zeitoun, *L'Œuvre de Secours aux Enfants (O.S.E.) sous l'occupation en France*, Préface de Serge Klarsfeld, éd. L'Harmattan, Paris, 1990, p. 147.

³⁷ Jean-Claude Meyer, *Deus destins...*, p. 120.

³⁸ Citation faite par Anny Latour, *La Résistance juive en France (1940-1944)*, éd. Stock, Paris, 1970, p. 64.

³⁹ Limore Yagil, *La France terre de refuge et de désobéissance civile (1936-1944)*, t. 2, éd. Cerf, Paris, 2010, p. 366s.

⁴⁰ Sylvie Bernay, p. 449-450.

⁴¹ Sylvie Bernay, p. 469s. - Limore Yagil, t. 3, éd. Cerf, 2011, p. 55-56.

relation avec le Consistoire de Lyon ; Mère Rivet dissimula aussi des armes ce qui entraîna son arrestation le 25 mars 1944 et sa déportation à Ravensbrück où elle périt le samedi saint 30 mars 1945. La levée de la clôture au Carmel de Fourvière permit l'accueil de jeunes filles juives envoyées par « M. Robert » (le grand rabbin Kaplan) qui organisait les départs vers la Suisse. D'autres familles étaient cachées chez les Filles de la Charité. Les monastères lyonnais servaient de lieu de transit. Les pensionnats abritaient les fugitifs sur une plus longue durée : les religieuses de Saint-Joseph de Lyon, les Franciscaines de Villeurbanne, les sœurs de la Sainte-Enfance, Sœurs de Saint-Charles, l'internat des Dominicains à Oullins.

Des filières se dirigèrent vers Annecy d'où l'abbé Folliet organisait le passage vers la Suisse, avec les pasteurs Chapal et Nodot. Le juvénat des Salésiens de Ville-la-Grand permettait les passages à travers le jardin en sautant le mur : plus de 2000 personnes l'empruntèrent jusqu'à l'arrestation du père Favre le 3 février 1944 fusillé le 10 juillet. À Marseille le réseau d'évasion était le couvent dominicain auquel collabora le capucin Marie-Benoît de Bourg d'Iré. Celui-ci accomplit plusieurs missions au camp des Milles puis à Nice avant de gagner l'Italie où, par son activité, il acquit, le nom de « Père des Juifs »⁴².

Les militants chrétiens partis au S.T.O. en Allemagne furent victimes du décret de persécution explicitement porté le 3 décembre 1943 contre « l'activité de l'action catholique française au sein des travailleurs civils français requis par le Reich »⁴³. Le franciscain Gérard Cendrier et 62 autres membres de la Mission Saint-Paul furent arrêtés entre le 12 juillet et le 26 août 1944 et transférés au camp de Buchenwald où beaucoup d'entre eux périrent. Rappelons aussi que Mgr Piguët, évêque de Clermont, connu pour son « maréchalisme », fit cacher des Juifs et protéger des prêtres recherchés, ce qui lui valut d'être arrêté en sa cathédrale le jour de Pentecôte 1944 et transféré à Dachau en septembre. Sur les 490 prêtres ou religieux incarcérés en France : 359 furent déportés en Allemagne et 206 décédèrent, la plupart en déportation⁴⁴.

On estime que sur les 330.000 Juifs qui vivaient en France à l'automne 1940, 25% ont été tués, pour la plupart à Auschwitz, soit environ 80.000, dont 11.385 enfants⁴⁵. Si 75% ont été sauvés, l'historienne israélienne Limore Yagil estime que « [ils] ont pu être aidés par un ou plusieurs Français ; cela peut faire jusqu'à plus d'un million de sauveteurs ayant pris des risques ; ils sont plus nombreux que les 3621 "Justes parmi les nations" reconnus pour la France par le mémorial israélien Yad Vashem (à l'année 2012) selon ses exigeants critères⁴⁶. » N'oublions pas ce réveil des consciences dû au rugissement jailli du cœur du Cardinal muet Jules Géraud Saliège ce 23 août 1942 : l'âme de la France n'a pas été perdue.

⁴² Gérard Cholvy, *Marie-Benoît de Bourg d'Iré (1895-1990) – Un fils de saint François « Juste des nations »*, éd. Cerf, Paris, 2010, p.

⁴³ Charles Molette, *Gérard Cendrier, scout et franciscain, mort à Buchenwald en 1945 l'un des Cinquante*, éd. Socéval, Magny-les-Hameaux, 2006, p. 41.

⁴⁴ Jean Péliissier, *Prêtres et religieux victimes des Nazis*, Préface du Cardinal Saliège, Paris, 1946, nlle. éd. L'Échelle de Jacob, 2009, p. 13-15.

⁴⁵ Jacques Semelin, p. VI.

⁴⁶ Interview donnée par Limore Yagil au journal *La Croix*, 29 juin 2012.